CONDUCTEUR D'ENGINS DE CHANTIER

Catégories A à G

TEC/FEDC/D1 Rév F mise à jour le 11/07/2023

ORGANISATION GENERALE

Public visé :
Tout utilisateur d'engins de chantier, avec ou sans expérience.

Prérequis :
- 18 ans minimum,
- aucune contre-indication médicale à la conduite des engins de chantier,
- maitrise du français oral et écrit et des 4 opérations mathématiques de base,

-pour les personnes en situation d'handicap des Référents sont à votre disposition.

Nombre de stagiaires :
Groupe de 2 à 6 personnes (nous consulter selon les catégories et les options).

Durée, dates, lieu et horaires :
Voir convention et/ou convocation de formation jointe.

Validation :
- attestation de formation,
- délivrance du CACES®, après réussite aux tests théorique et pratique.

Tarifs :
Voir devis ou convention.

Supports pédagogiques :
- cours théorique par vidéo-projection en salle,
- livret de sécurité remis à chaque stagiaire,
- aires d'évolution, engins et charges conformes aux exigences de la R482.

Sécurité :
Les stagiaires doivent se munir de leurs équipements de protection individuelle (chaussures de sécurité, gants de manutention, casque de chantier et vêtement rétro-réfléchissant).

OBJECTIFS

Savoir utiliser en sécurité les engins de chantier tout en préservant le personnel, le matériel et les charges manutentionnées.
Apporter ou réactualiser les connaissances théoriques et pratiques pour satisfaire :

- Au décret 98-1084 du 02 décembre 1998 (obligation de formation et de contrôle des connaissances en vue de la délivrance de l'autorisation de conduite),
- À la recommandation 482 de la CNAM (référentiels de compétences et d'évaluation théorique et pratiques en vue de la délivrance du CACES®).

CONTENU, selon l'annexe 2 de la R482

Connaissances théoriques :

- connaissances générales,
- technologie des engins de chantier,
- types d'engins de chantier et catégories de CACES®,
- règles de circulation applicables aux engins de chantier,
- risques liés à l'utilisation des engins de chantier,
- risques liés à la conduite et/ou aux déplacements des engins, moyens de prévention associés,
- exploitation des engins de chantier,
- vérifications d'usage et entretien de 1er niveau.

Savoir-faire pratiques :

- prise de poste et vérifications,
- conduite et manœuvres spécifiques à chaque catégorie,
- fin de poste, entretien quotidien, maintenance.

En option : chargement/déchargement sur porte-engins, conduite avec télécommande → **nous consulter**.

Suivi et évaluation :
- de la formation : feuille de présence, attestation individuelle de réussite ou de non réussite par compétences,
- de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme testeur : délivrance du CACES® en cas de réussite aux épreuves théorique et pratique selon la R482,
- de la qualité globale de la formation : fiche d'évaluation de la formation remplie à chaud par le stagiaire, questionnaire de satisfaction envoyé à froid au client, formulaire de plainte et réclamation à disposition.

Méthodes pédagogiques :
Le formateur effectue un tour de table ainsi qu'un questionnaire d'évaluation à l'entrée de la formation pour jauger du niveau et du parcours des stagiaires afin d'adapter son déroulé pédagogique et ses méthodes pratiques. Tous les points du programme (théorique et pratique) sont abordés de façon progressive.

Encadrement / formateur / testeur :
Formateur : CV détaillé sur simple demande. Solide expérience professionnelle dans la conduite des engins de chantier, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.
Testeur : certifié et titulaire des prérequis demandés par la R482.

RD 21 - 2150 Quartier les Cabelles 13340 ROGNAC
Tél : 04 42 79 09 68
Fax : 04 42 79 57 30
E-mail : contact@athena-formation.com
Site : www.athena-formation.com

S.A.R.L. capital 7 700 €
N° d'existence 93.13.10411. 13
N°SIRET 438 690 547 000 23
Code APE 8559 A
TVA intracommunautaire FR00438690547